

Privatisation Lounge 2020

Pour privatiser le Lounge, la principale condition est de consommer un minimum de 500€. L'organisateur s'engage donc à compléter le montant si il n'est pas atteint.

Si les invités désirent payer séparément, je vous propose un système de bracelets pour que chacun puisse payer ses propres consommations.

L'organisateur s'engage à payer les consommations restantes dans l'éventualité d'un oubli de paiement d'un des invités.

Capacité d'accueil +- 50 personnes.

Je vous propose plusieurs formules:

Boissons:

1. A la carte (voir menu)

Fingers food et mignardises:

1. Fingers food à la carte (1=5€ 3=12€ 5=20€)
2. Fingers food à volonté (15€ / pers. et pour l'ensemble des convives et pendant 2h)
3. Fingers food à volonté pendant 2h + assortiment de mignardises (20€ / pers. et pour l'ensemble des convives et pendant 2h)

All In :

Boissons et fingers food à volonté pendant 2h (Bières pressions - vins du patron - soft) (40€ / pers. et pour l'ensemble des convives.)

Toute autre boisson sera facturée en supplément

Merci de me communiquer le nombre de personnes, ainsi que la (les) formule (s) que vous aurez retenue (s), au plus tard 7 jours avant l'évènement.

Un acompte de 100€ à payer en liquide vous sera demandé à la signature du présent accord et vous sera restitué le jour de l'évènement.

En cas d'annulation, l'acompte sera restitué jusqu'à 5 jours avant l'évènement, en deçà, il sera perdu.

Attention, l'établissement doit fermer à 1h du matin, voisins et règlement communal obligent. Un dernier verre vous sera donc proposé vers 00h15 !

Veuillez me noter ci-après, les formules que vous aurez choisies

Nicolas Anastassiades
Administrateur

Nom et signature client pour accord
des conditions et confirmation des
formules.

.....